

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 décembre 2019

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A L'ÉCOLE, UN ENGAGEMENT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Signature d'une convention de coopération entre L'ESPER, la CRESS Bourgogne-Franche-Comté et les Rectorats de Besançon et de Dijon au lycée Stephen Liégeard à Brochon (21)



Crédits photos : CRESS Bourgogne-Franche-Comté

Le 21 novembre 2019 Jean-François Chanet, recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités, Nathalie Albert-Moretti rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des universités, Annick Valette, Trésorière de L'ESPER et Tatiana Desmarest, présidente de la CRESS, ont signé une convention de coopération qui renforce l'éducation et la formation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette dynamique s'appuie sur de nombreuses actions menées plusieurs années dans la région de découverte et de sensibilisation à l'ESS auprès d'un public scolaire, par les différents acteurs engagés.

Les signataires de gauche à droite : Jean-François Chanet, recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités, Nathalie Albert-Moretti rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des universités, Annick Valette, Trésorière de L'ESPER et Tatiana Desmarest, présidente de la CRESS.

Les signataires affirment ainsi ensemble la pertinence de faire découvrir l'ESS aux élèves, tout au long de leur cursus scolaire, de la maternelle à l'université et aux professionnels de l'Éducation. Cette démarche interdisciplinaire permet en effet d'enrichir leur connaissance du monde économique et des métiers, elle participe à leur choix d'orientation, leur fait découvrir et expérimenter des valeurs et des pratiques citoyennes intrinsèquement liées à celles de la République (coopération, démocratie, engagement, utilité sociale...).

Plusieurs axes forts qui montrent la volonté de travailler ensemble sur la thématique de l'ESS :

- **Sensibiliser les élèves aux valeurs de l'ESS et à la démarche entrepreneuriale** par le développement du dispositif citoyen « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » (www.monessalecole.fr)
- **Encourager les initiatives locales** dans le cadre de la « Semaine de l'ESS à l'École » (www.semaineessecole.coop)
- **Accompagner les enseignants** via des formations et la mise à disposition d'outils pédagogiques permettant d'approfondir leur connaissance de l'ESS, comme Ressourc'ESS : « Le portail de l'ESS à l'École » (www.ressourcess.fr)
- **Organiser des rencontres avec les acteurs de l'ESS et des visites en entreprise**
- **Favoriser les stages en immersion pour les élèves au sein des entreprises de l'ESS**, notamment la séquence d'observation en 3^{ème}

Ce temps fort a également donné lieu à un temps de formation et de sensibilisation des élèves grâce à l'animation d'un outil pédagogique de mise en situation des Correspondants de L'ESPER.

Contacts presse : Thibault SAUVAGEON – thibault.sauvageon@lesper.fr - 01 43 06 29 21
Océane Alberi-Comparet - oceane.alberi@cress-bfc.org - Tél : 03 81 50 88 72 - www.ess-bfc.org

